



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Côte-d'Or



Dijon, le 17 avril 2020

I Circonscription du 1er degré

Dijon Est

Affaire suivie par :
Jocelyne Manzoni, IEN Dijon Est
Julie Champdavoine, secrétaire
Référence :
JM/JC n°2018-19/
Téléphone
03 45 21 52 04
Courriel
ien.dijon-est@ac-dijon.fr

Direction des services
départementaux de l'Éducation
nationale de la Côte d'Or
Circonscription de Dijon Est
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21 019 DIJON Cedex

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Depuis le lundi 16 mars dernier, les écoles sont fermées et grâce à l'extraordinaire mobilisation des enseignants, la continuité pédagogique s'est mise en œuvre. Je tiens à saluer ici leur réactivité et leur engagement sans faille au service de leurs élèves, de vos enfants. Durant cinq semaines, l'ensemble des équipes pédagogiques est resté mobilisé pour tous les enfants et leurs familles.

Selon leur contexte d'exercice, la connaissance qu'ils ont de leurs élèves, leur âge en particulier, les professeurs des écoles ont choisi des modalités pédagogiques diverses et variées. Ils construisent un lien avec vous, que ce lien soit par courriel, par téléphone ou visioconférence.

Je vous invite, dans un esprit constructif, à ne pas hésiter à venir vers les enseignants de vos enfants pour échanger avec eux, pour évoquer les questions que vous vous posez dans ce contexte nouveau de « la classe à la maison » : difficultés, rythme de travail, mais aussi réussites et satisfactions.

Ce vendredi 17 avril les congés scolaires débiteront dans le respect du calendrier national.

Il faut que vos enfants profitent de ce temps de récupération indispensable.

Les activités scolaires vont s'interrompre durant ces quinze jours. D'autres activités plus culturelles, plus ludiques pourront vous être proposées.

La fermeture des écoles va encore durer. Pour beaucoup d'entre vous, « faire travailler » ses propres enfants tout en poursuivant, pour certains, leurs activités professionnelles et s'occuper du quotidien, est un défi continu.

Après cette période de vacances, la continuité pédagogique reprendra. Une à deux heures de travail par jour, quatre jours par semaine c'est déjà très bien pour vos enfants. Il s'agit de soutenir les connaissances et compétences qui ont déjà été travaillées en classe. Ce qui n'est pas vu et travaillé aujourd'hui le sera plus tard quand les conditions pour apprendre ensemble seront de nouveau là.

Sachons ensemble aider vos enfants à construire de cette période si inédite, un souvenir « affectif », une mémoire, des émotions, des sensations, des ambiances qu'ils ont vécues avec vous d'abord, avec leurs maîtres et leurs maîtresses à distance, ou de manière plus rapprochée pour ceux qui sont accueillis dans les écoles.

Je vous adresse tous mes encouragements.

Nous restons tous mobilisés et à votre écoute.

*Bonne nuit de vous et
des vôtres !*

Bien à vous.

Jocelyne MANZONI,
Inspectrice de l'Éducation nationale